0332934K
ACADEMIE DE BORDEAUX
COLLEGE
1 RUE LALIEYRE NORD
33490 LE PIAN SUR GARONNE
Tel : 0557981150

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 8
Numéro d'enregistrement : 48
Année scolaire : 2019-2020
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration
Convoqué le : 23/06/2020
Réuni le : 02/07/2020
Sous la présidence de : Xuan Le-Thi
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

[ ] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Gaz et électricité : en raison de la disparition du tarif règlementé du gaz et de l'électricité, le Conseil autorise le chef d'établissement à adhérer à l'appel d'offre organisé par l'UGAP pour la fourniture d'électricité au 1er janvier 2021 et de gaz au 1er juillet 2021 pour les logements. A titre transitoire, pour assurer la continuité de l'approvisionnement en gaz entre la fin du tarif règlementé au 1er décembre 2020 et le début possible du marché au 1er juillet 2021, le Conseil autorise le chef d'établissement à négocier avec les fournisseurs référencés sur le site officiel energie-info un contrat de fourniture de gaz d'un an maximum.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Le-Thi
Prénom : Xuan
Signé le: 16/09/2020 11:54:13

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.